

DEROULEMENT DE L'INTERNAT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

REGION : MONTPELLIER

INTERREGION : SUD-EST

DATE : Juillet 2016

- Coordonnateur du D.E.S. :
Pr. Valérie Costes
Hôpital Gui de Chauliac, 80 av Augustin Fliche
34295 Montpellier Cedex 5

Effectifs

- Nombre et répartition des internes :
1ère année : 2 (fin d'internat nov. 2020)
2e année : 2 (fin d'internat nov. 2019)
3e année : 4 (fin d'internat nov. 2018)
4e année : 1 (fin d'internat mai 2018)
4e année : 2 (fin d'internat nov. 2017)
5e année : 1 (fin d'internat mai 2017)
5e année : 3 (fin d'internat nov. 2016)

Total : 15

Donc en novembre 2016 : 12 internes déjà en formation + 2 nouveaux internes de la promo 2016

- Référent des internes :
Marion Pirel marion.pirel@hotmail.fr 0628368527
Dorian Becas d-becas@chu-montpellier.fr

- Réunions locales entre internes :
Non

Déroulement des stages

- Postes au choix :
Nombre total : 16
En C.H.U. : 7 postes à Montpellier (dont un dédié à la fœtopathologie), 4 postes à Nîmes
En Périphérie : 3 postes au centre anticancéreux (ICM Val d'Aurelle de Montpellier), 1 poste à Perpignan, 1 poste à Béziers.
A noter que certains postes sont souvent occupés par des internes de dermatologie ou autre spécialité (un à Montpellier et un à Nîmes)
- Possibilité de stage en centre anticancéreux : Oui
Si oui, ce stage est-il considéré comme périphérique : Oui

- Nombre de stages en ACP à effectuer : 7
- Nombre de stage hors ACP à effectuer : 3
- Terrains de stage "privilegiés" hors ACP : biologie moléculaire, hématologie, génétique médicale, cytogénétique, médecine légale
- Nombre de stages obligatoires en périphérie : 1

Gardes de médecine : aucune garde imposée mais possibilité de s'inscrire sur les listes de gardes de médecine si souhaité.

□ Déroulement du DES

- Enseignement du D.E.S. :

Durée : cycle de 4 ans

Fréquence : hebdomadaire sauf pendant les vacances scolaires, durée de 1 à 3h les mercredis matins

Lieu : CHU de Montpellier

Enseignants : AHU, PH, PUPH

- Examens :

Périodicité : 0

- Validation du D.E.S. :

Mémoire et examen de lames

- Participation à des Enseignements post-universitaires : non

- Participation à des Congrès :

Journées du grand sud-ouest chaque année (présentation de cas sur des thèmes établis chaque année), réunissant Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges et Clermont-Ferrand
Possibilité d'assister aux Assises et à Carrefour pathologie (en mai et novembre)

- Staff tous les vendredis matins : présentation de lames et d'exposés par les internes.

Durée : 1 h de 9h à 10h

- Participation aux autopsies pour les internes : Les internes les font à tour de rôle. L'interne va en médecine légale suivre l'autopsie avec le médecin légiste puis fait la macroscopie et la microscopie des organes prélevés avec un médecin senior. Cela ne concerne que les autopsies scientifiques, qui sont rares. Pour les autopsies de médecine légale il faut faire un stage en médecine légale.